

# KÉROUL

## EN BREF

2014, n° 3  
Juin



[www.keroul.qc.ca](http://www.keroul.qc.ca) // [www.larouteaccessible.com](http://www.larouteaccessible.com) // 514 252-3104 // [infos@keroul.qc.ca](mailto:infos@keroul.qc.ca)

## SOMMET MONDIAL 2014

### LA PROGRAMMATION SE PRÉCISE



Le responsable de l'accessibilité pour tous les parcs Walt Disney (Worldwide Accessibility Manager), M. Jay Cardineli, a confirmé sa présence comme conférencier au Sommet mondial *Destinations pour tous 2014*. En plus de donner un aperçu des services accessibles offerts par l'organisation, M. Cardineli présentera les principes qui en guident le processus d'implantation, et il partagera quelques récits illustrant les succès de cette approche.

La présidente de l'association française Tourisme et Handicaps, Mme Annette Masson, présentera le processus de mise en œuvre du nouveau label « Destination pour tous » et les territoires qui se sont portés candidats. En reconnaissant ses territoires accessibles (communes, régions, etc.), la France a innové.

La programmation officielle du Sommet sera mise en ligne au début juillet. Vous avez jusqu'au 15 août pour bénéficier du [tarif hâtif d'inscription](#). [Cliquez ici](#) pour connaître la liste des conférenciers.

## MENTION KÉROUL 2014 D'UNE RÉGION À L'AUTRE



### LE CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC, UN HÔTEL ACCESSIBLE



#### Lauréat de la Mention Kéroul 2014

La 24<sup>e</sup> Mention Kéroul a été décernée à l'Hôtel Château Laurier Québec, lors du gala des Grands Prix du tourisme québécois à Laval le 13 mai dernier. Accueillant autant les touristes d'agrément que les touristes d'affaire, l'établissement bien connu propose un service d'excellence aux personnes à capacité physique restreinte : accès à l'ensemble des services, dont le restaurant, le bar, la boutique, la cour intérieure, les pourtours de la piscine et la salle de conférence, ainsi qu'à des chambres et salles de bain accessibles. C'est M. Alain Girard, directeur général, qui a reçu le prix. La *Mention Kéroul* souligne le travail des gestionnaires des industries touristique et culturelle qui offrent des services accessibles.

### TRANSPORT PAR TAXI DE PERSONNES HANDICAPÉES À MONTRÉAL



#### Mémoire de Kéroul suite à une consultation du milieu associatif

Considérant la volonté de la Ville de Montréal de se doter assez rapidement d'une politique de développement de l'industrie du taxi sur son territoire, Kéroul a entrepris une consultation auprès des associations représentant les personnes handicapées de la région de Montréal. Les principales préoccupations qui ont émergé concernent 7 sujets : disponibilité des taxis accessibles, nombre de taxis adaptés, formation des chauffeurs, pratiques de surcharge tarifaire, promotion et diffusion de l'information, normes minimales des véhicules automobiles retenus pour le transport par taxi (adaptés ou non), sécurité des passagers à bord des taxis accessibles. Le [mémoire](#) de Kéroul sera déposé lors du conseil d'administration du Bureau du Taxi de Montréal, le 19 juin 2014.

## SAINTE-CATHERINE OUEST S'OUVRE À VOS IDÉES



### Consultation en cours à Montréal

La Ville de Montréal entreprend un projet majeur de remplacement des infrastructures souterraines de la rue Sainte-Catherine Ouest, en place depuis plus de cent ans. Elle souhaite profiter de la réalisation de ces travaux pour procéder au réaménagement de cette artère du centre-ville. Le projet constitue une occasion unique de repenser l'aménagement urbain de la rue Sainte-Catherine Ouest et d'en améliorer la sécurité, la mobilité ainsi que l'expérience pour tous les usagers.

André Leclerc et Michel Trudel ont répondu à l'invitation du maire de Montréal, M. Denis Coderre, qui les conviait le 10 juin dernier à la démarche de consultation « *Sainte-Catherine Ouest s'ouvre à vos idées* ». Ils ont demandé que Kéroul fasse partie du comité du maire pour faire le suivi du projet et s'assurer que les préoccupations des personnes à capacité physique restreinte soient prises en compte.

## TOURISME CENTRE-DU-QUÉBEC

### Projet-pilote en restauration

Tourisme Centre-du-Québec s'est joint à Kéroul dans le cadre d'un projet-pilote qui invite les restaurateurs membres de la région à faire l'auto-évaluation de l'accessibilité de leur établissement. Le principal objectif de cette expérience est d'évaluer le potentiel de l'évaluation faite par le dirigeant de l'entreprise. Si ce projet-pilote est concluant, cette nouvelle approche permettra à Kéroul de desservir plus aisément le vaste territoire québécois et également, de mettre à jour sur une base régulière l'information diffusée à la clientèle. C'est à suivre!

## DEUX NOUVEAUX OUTILS CHEZ KÉROUL

### LES MEILLEURS PRATIQUES

#### Nouveauté sur le site Web de Kéroul

Un nouvel onglet portant sur les [Meilleures pratiques](#) en matière d'accessibilité, tourisme, culture et transport à l'échelle internationale a été installé dans la section « Documentation » du site Web de Kéroul. On y trouve des guides d'accès universels, des présentations imagées d'aménagements accessibles à travers le monde, des exemples concrets de bonnes pratiques, des analyses précises

et des présentations inspirantes. Cet index a été réalisé par Mme Virginie Auroy, grâce à un appui financier de l'Office des personnes handicapées du Québec. Il fera l'objet d'une présentation lors du Sommet mondial *Destinations pour tous*.

## COMMENT INCITER LES HÔTELS À DEVENIR PLUS ACCESSIBLES?

### Résultats d'une recherche universitaire

« *Comment Kéroul peut-il inciter les entreprises touristiques à développer des produits accessibles?* » Et en corollaire : 1. « *Quelles informations sont pertinentes au développement de produits touristiques accessibles dans le secteur privé?* » 2. « *Quels canaux utiliser pour informer les entreprises touristiques avec une efficacité optimale?* »

C'est en voulant répondre à ces questions que Virginie Auroy a réalisé des entrevues auprès de 30 gestionnaires de l'industrie hôtelière québécoise, dans le cadre de son mémoire de maîtrise en management réalisé entre février et mai 2014. Les résultats de l'étude et les observations de Mme Auroy confirment que la sensibilisation du secteur privé et l'accès à de l'information pertinente auront un effet notoire sur l'aménagement de l'accessibilité. Les recommandations du rapport permettront notamment à Kéroul d'établir un plan d'action auprès de l'industrie hôtelière. On peut consulter le mémoire au lien suivant : [téléchargez le document pdf](#).